

COUPURES D'EAU

Victoire des citoyens face aux multinationales

Parution : 29 mai 2021



FONDATION
DANIELLE
MITTERRAND

DONNONS VIE AUX UTOPIES

éditions
2031



Benjamin Grimont Justine Loubry
Jean-Claude Oliva Emmanuel Poilane

Café citoyen

COUPURES D'EAU

Victoire des citoyens face aux multinationales

Préfaces

Jean Glavany, Marie Toussaint
et Jean Luc Mélenchon

Le livre



Café citoyen

COUPURES D'EAU

Victoire des citoyens face aux multinationales

Éditions 2031

Parution : 29 mai 2021

EAN : 97827491328054

13€TTC

Les auteur.e.s



Emmanuel POILANE

Secrétaire général de la Fondation Danielle Mitterrand et ancien directeur de France Libertés.



Jean-Claude OLIVA

Directeur de la Coordination Eau Ile-de-France et Vice-Président d'Est Ensemble, en charge de l'eau et de l'assainissement, participe depuis le début des années 2000 au combat pour l'eau bien commun.



Benjamin GRIMONT

Rédacteur militant, salarié dans le secteur associatif.



Justine LOUBRY

Ancienne chargée de mission Droit à l'eau à la Fondation Danielle Mitterrand France Libertés, elle a accompagné au quotidien les personnes victimes de coupures d'eau dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits.

Préfaces

Jean GLAVANY

Ancien ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Il porte à l'Assemblée nationale en 2016 le projet de loi visant à « la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement. »

Marie TOUSSAINT

Eurodéputée écologiste et membre fondatrice de Notre Affaire à Tous

Jean-Luc MELENCHON

Président du groupe «La France insoumise à l'Assemblée nationale», député de la 4e circonscription des Bouches-du-Rhône.

L'histoire

Cet ouvrage est le récit d'une **VICTOIRE HISTORIQUE**

« Goliath ».

Des multinationales de l'eau qui malgré l'interdiction légale et les condamnations continuent de faire fi de la loi et coupent l'eau de milliers foyers pour non-paiement des factures.

« David ».

Le courage des foyers que l'on prive de conditions de vie digne, accompagnés par des associations, au profit des géants de l'eau.

Une lutte de « David contre Goliath » qui paraît perdue d'avance et pourtant... Face à ces injustices, des voix se sont fait entendre pour défendre un accès égalitaire à cette source de vie.

L'histoire

Aux côtés de la **Fondation Danielle Mitterrand** et de la **Coordination Eau Ile-de-France**, le courage de citoyens et citoyennes a déchiré le silence imposé et clamé haut et fort les principes du droit à l'eau pour tou.te.s.

Le **29 mai 2015**, le Conseil constitutionnel rend son verdict : l'interdiction de couper la distribution de l'eau pour impayé est conforme à la Constitution.

La victoire est historique !

Un soulagement bienvenu et un espoir renouvelé : si les luttes pour l'eau se poursuivent en faveur d'un rapport renouvelé à ce bien commun du vivant, il est bon de savoir que ces multinationales que l'on pensait intouchables, sont en réalité des géants aux pieds d'argile.

Le récit

Il n'y croyait plus. Lorsque le Tribunal de grande instance d'Amiens ordonne le rétablissement de la fourniture d'eau à Arnaud, le 19 décembre 2014, cela faisait 621 jours que la société SAUR avait procédé à la coupure de l'alimentation en eau de son logement. Un an et sept mois !

Quelques mois auparavant, c'étaient Suez, Veolia ou encore Noréade qui étaient condamnées par la justice pour coupures d'eau illégales. Ces condamnations font suite à l'interdiction pour les distributeurs d'eau de procéder à des coupures auprès de leurs usagers pour non-paiement des factures, quelle que soit la période de l'année.

Le récit

Pourtant, malgré des termes clairs et l'entrée en vigueur de cette interdiction en février 2014, les distributeurs d'eau en France ont continué de priver d'eau des milliers de foyers tous les mois, parfois sans préavis, sans chercher un arrangement, négligeant le plus souvent la situation économique et sociale des usagers précaires. Face à cette injustice, des citoyens ont décidé de rompre le silence. Ils se sont tournés vers la Fondation France Libertés et la Coordination Eau Île-de-France afin de faire valoir ensemble le droit à l'eau pour tous. C'est un combat contre les géants de l'eau qui s'engage, une lutte face à des multinationales qui semblaient intouchables.

Récit d'une victoire inattendue qui marque la fin d'une traversée du désert et le retour à des conditions de vie dignes pour Arnaud et toutes les autres familles victimes de ces pratiques illégales.

Sommaire

Chapitre 1

Sans eau, quelle vie ?

L'eau courante, une conquête récente

Ni vue, ni connue

Le combat contre les coupures d'eau illégales, une bataille permanente

Chapitre 2

Seuls contre tous

Chapitre 3

Chronique d'une jurisprudence engagée

Condamnations pour coupures d'eau et réductions de débit de 2014 à aujourd'hui

Chapitre 4

Christian Cambon, un sénateur en eau trouble

L'amendement Cambon

Le revirement de Ségolène Royal

Chapitre 5

La réduction de débit, une autre pratique illégale

Réduction de débit: une procédure condamnée par la loi

Chapitre 6

#Onnesetairapas

Chapitre 7

Halte aux idées reçues !

Chapitre 8

Distributeurs d'eau et usagers: renouer le dialogue

Chapitre 9

Un bien commun, ça se partage

Chapitre 10

*Gagner face aux multinationales, c'est possible !
ans le corps du texte*

Extraits de préfaces

Jean Glavany

« J’y lançais d’abord un cri d’alarme fondé sur un constat accablant : 3,2 millions de personnes meurent chaque année par manque d’accès à l’eau potable, un enfant meurt toutes les trois secondes, 20 toutes les minutes par manque d’eau ou à cause d’une eau de mauvaise qualité; 900 millions de personnes dans le monde n’ont pas accès à l’eau potable; 2,9 milliards de personnes n’ont pas accès à l’eau courante chez eux et se fournissent à un puits; plus du tiers de l’humanité vit dans un environnement dit « insalubre » c’est à dire sans évacuation des eaux usées »

Jean-Luc Mélenchon

« Alors il est temps de considérer l’eau et son cycle comme des biens communs. Nous ne pouvons rien régler tant qu’elle reste une marchandise appropriable soumise au régime d’une propriété privée aux droits illimités. En France, on sait ce que cela donne. Pour le réseau de canalisations c’est une ruine et le gâchis d’un cinquième de notre eau potable. Pour la gestion des réserves c’est la priorité aux multinationales et à l’agriculture productiviste. Pour les pauvres, enfin, c’est la pratique cruelle des coupures d’eau quand les factures ne sont pas payées.»

Marie Toussaint

« Ce que révèle aussi cet ouvrage, c’est que l’égalité et la dignité humaines n’advieront que dans le cadre d’une société qui respectera enfin les communs naturels et leurs droits, les droits de la nature. Alors que le Président de la République, aveuglé par son anthropocentrisme et sa foi en la croissance productiviste, dénonce les défenseur.e.s de la nature comme étant des anti-humanistes notoires, ce livre répond de manière poignante, argumentée, et extrêmement concrète. Il montre que nous avons besoin d’une approche renouvelée de l’eau, qui ne serait plus considérée comme une ressource, mais comme un commun. Qui verrait son droit à se régénérer à un rythme naturel reconnu. Et qui, ainsi préservée, serait rendue disponible à toutes et tous, non pas en fonction de ses moyens, mais des besoins pour garantir l’égale dignité »

Pour aller plus loin

- « Analyse des difficultés d'accès à l'eau des ménages en impayé et du ressenti de la qualité prise en charge de ces ménages par les distributeurs d'eau en France », rapport de Marie Tsanga :

https://irsteadoc.irstea.fr/exl-php/document-affiche/p_recherche_publication/OUVRE_DOC/51003?fic=2018/ly2018-pub00057824.pdf

- Les coupures d'eau pour impayés sont illégales

<https://eau-iledefrance.fr/les-coupures-deau-pour-impayes-sont-illegales/>

- Liste des jugements contre les coupures d'eau

<https://www.france-libertes.org/fr/en-justice-contre-les-coupures-deau/>

- Coupures d'eau illégales : halte aux idées reçues !

<https://www.france-libertes.org/fr/coupures-deau-illegales-halte-aux-idees-recues-n1/>

- Victoire ! France Libertés relaxée

<https://www.france-libertes.org/fr/victoire-france-libertes-relaxee/>

- Du droit international à l'eau aux coupures d'eau en France

https://www.france-libertes.org/wp-content/uploads/2015/01/du_droit_international_a_l_eau_aux_coupures_d_eau_en_france.pdf

Commandez le livre



EDITION 2031

Coupsures d'eau, Victoire des citoyens face
aux multinationales



CONTACTS



FONDATION DANIELLE MITTERRAND



COORDINATION EAU ILE-DE-FRANCE



EDITION 2031